

UNE DEMARCHE AU SERVICE DE LA PROMOTION DE LA SANTE DES JEUNES

www.pass-santejeunes-bourgogne.org

Le Pass'Santé Jeunes (PSJ) est une démarche initiée par l'Agence Régionale de Santé de Bourgogne, articulée autour :

- **d'un site internet** destiné aux jeunes de 8 à 18 ans et à leur entourage (enseignants, parents, familles d'accueil, animateurs, éducateurs, etc. ...)
- **d'une dynamique locale partenariale** à travers la mobilisation des professionnels



Ce portail web recense **des contenus fiables autour de thématiques de santé** (addictions, sexualité, mal-être, nutrition, bruit, usage d'internet, bien vivre ensemble, sécurité routière, sports et loisirs en sécurité, sécurité sociale ...) pour permettre aux jeunes de **s'informer et de devenir acteurs de leur santé**.

Les jeunes y retrouvent en fonction de leur âge :

- **des informations** pour répondre à leurs interrogations
- **des ressources** pour aller plus loin (brochures, sites web, vidéos etc. ...)
- **des tests** de connaissance (quiz, serious games)

Un onglet « adulte » permet à l'entourage du jeune d'avoir des clés pour aborder certains sujets.

L'objectif de ce site est également **d'orienter les jeunes vers les lieux d'accueil et de prise en charge** à travers une base de données répertoriant plusieurs centaines de structures locales.

Un espace est dédié aux **actualités locales** et permet d'informer les jeunes des manifestations liées à la santé, organisées en région.

La démarche s'est enrichie d'une **plateforme de ressources spécifique dédiée aux professionnels** intervenant auprès des jeunes : www.pass-santepro.org

Le dispositif s'appuie sur un partenariat institutionnel porteur de la démarche (**équipe projet**) constitué :

- du Pays Bourgogne Nivernaise
- de l'IREPS de Bourgogne, antenne de la Nièvre
- du Groupement Interprofessionnel de Santé et de l'Autonomie du Pays Bourgogne Nivernaise
- de l'ARS - Délégation Départementale de la Nièvre

Un **Comité Territorial** composé des professionnels en lien avec le public jeunes et des élus se réunit deux fois par an, pour dynamiser la promotion du Pass Santé Jeunes et favoriser la mise en place de nouvelles actions partenariales sur le terrain.